

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 26 mai 2005, voici nos réponses à vos questions:

1) Que reprenez-vous du débat qui se termine ?

C'est un débat très positif dans la mesure où tous les participants ont pu s'exprimer sur cet important dossier.

Mais, nous pensons que nous aurons des réponses sur les propositions faites seulement après que le projet soit "ficelé".

Nous souhaitons nous tromper, aussi nous comptons sur votre soutien afin que pour nous ayons encore notre mot à dire avant la décision finale de ce projet.

2) Qu'attendez-vous de la publication par le maître d'ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet ?

Une transparence totale sur la réalisation du projet et des chantiers annexes mais obligatoires - détournements provisoires de voies, alimentation électrique etc...

3) Quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'informations'il se poursuit ?

Nous attendons des informations régulières sur l'avancement du projet retenu, un droit d'intervention pour modifier ou améliorer certains points.

Nous pensons que l'information peut être améliorée, par exemple nous informer des mises à jour du web de la CNDP par un simple e-mail électronique envoyé aux différents acteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Serge JOVER
Président de l'ADEV